



URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir, en vertu du Code du Développement Territorial, que le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la s.a. « UNIFIBER », représentée par Monsieur DE BAENST Eric, dont les bureaux se trouvent Drève Richelle 161 à 1410 Waterloo.

Le terrain concerné est situé Ruelle A l'Buse à 1301 Bierges et cadastré division 4, section D n°562.

La demande consiste à l'installation d'une cabine électrique (Unifiber), implantée à gauche de la cabine existante de la REW (à 75 cm),

Celle-ci aura une surface de 15,6 m², sera constituée d'une toiture à 2 versants (parallèle à la voirie), de 4,13 m de hauteur au faite (45 cm plus haut que le faite de la cabine de la REW). composée de tuiles rouges similaires à celles de la cabine existante de la REW.

Ses élévations seront composées de briques recouvertes d'une fresque similaire à celle de la cabine de la REW (renard, arbres).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article suivant du Code du Développement Territorial : Art. D.IV.40 les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional.

La dérogation au plan de secteur est la suivante : "Pose d'une installation technique en zone de loisirs".

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Lionel Gorgemans), téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Le dossier peut également être consulté durant la période d'enquête au Service Urbanisme (Place des Carmes, 8, au 1^{er} étage, à 1300 Wavre) :

- Les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h00 à 12 h 00 (sur rendez-vous),
- Le jeudi 21 novembre 2024 de 16 h 00 à 20 h 00 (sur rendez-vous).

Le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371, mail : urbanisme@wavre.be. À défaut, pour les consultations jusqu'à 20 heures, la permanence pourrait être supprimée.

L'enquête publique est ouverte le 11 novembre 2024 et clôturée le 27 novembre 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique n° 24/242.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 27 novembre 2024 à 11h, au Service Urbanisme.

A Wavre, le 31 octobre 2024